

TERRES D'AURIGNAC

Le vote du budget s'annonce déjà explosif



Lors de la réunion concernant le PLUI.

Dossier Ph. Jouret

FINANCES Si l'objectif du dernier conseil communautaire était bien pour les élus de voir aboutir (ou non) le Plan local d'urbanisme intercommunal, en répondant aux demandes formulées par la commission d'enquête, le prochain conseil prévu le 26 mai à 20h30 risque d'être explosif : Il s'agira d'examiner le budget 2016 de la CCTA. Le bureau a d'ores et déjà préparé les élus à des annonces qui déplairont. Mais coup de théâtre, alors que nous bouclions (lire-ci-contre), l'annonce tombe, le conseil ne sera pas publique, mais devient une séance de travail privée...

Explosif : comment en effet les élus pourraient-ils voter en 2016 un budget primitif en déficit global de 795 000 €* (chiffre annoncé le 28 avril dernier) voire 834 000 € (selon derniers chiffres de mai)? On se souvient en effet qu'ils avaient refusé de voter il y a moins d'un an le budget primitif 2015 proposé avec un déficit de «seulement» 665 887 €. Rappelons également que la Chambre régionale des comptes, malgré une augmentation d'impôt par rapport à 2014 de

près de 540 000 €, n'avait pu faire mieux que de proposer un budget primitif pour 2015 en déséquilibre. Le compte administratif 2015 affiche un déficit global de 749 000 €... Tous ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que, toujours d'après Thomas Faure, la CRC avait prévu un déficit de «seulement» 350 000 € en 2016... Plusieurs facteurs d'importance restent à élucider avant que les élus puissent se prononcer sur le budget 2016. Le premier point concerne le remboursement du

reliquat du prêt relais pour le musée (547 000 €). Sera-t-il pris en compte ou non par le nouveau syndicat mixte pour la gestion du musée financé par le Conseil départemental et à quel niveau ?

En effet, seule une partie de ce prêt peut être considérée comme nécessaire pour financer la partie des investissements non couverte par les subventions et le prêt à long terme déjà réalisé. Le deuxième aspect, encore plus politique, va directement impacter le portefeuille du contribuable : Faut-il présenter aux partenaires de la nouvelle interco les taux fiscaux actuels (taux qui étaient supérieurs rappelons-le de 45 % à ceux de 2014) qui

s'avèrent cependant déjà très élevés et en contrepartie arriver avec un déficit colossal ou présenter une «image plus propre» en réduisant au maximum le déficit ? Il s'agirait là d'augmenter à nouveau fortement les impôts du contribuable des Terres d'Aurignac seul ? Des simulations, tractions et discussions sont en cours avec le préfet et le sous-préfet. Tous deux s'appuieront sur la décision de la Chambre régionale des comptes qui de toute manière «aura la main» sur le dossier, les Terres d'Aurignac étant sous vigilance, le budget 2016 étant présenté en déficit et une fois encore hors délai. Dans tous les cas, les contribuables des

terres d'Aurignac seront perdants...

Situation inextricable

À une question posée par un élu sur les économies prévues en 2016, Thomas Faure, vice-président en charge des finances reconnaît : « Tout a été analysé poste par poste pour réduire les budgets. Vous avez tous les éléments par-devers vous. Les seules économies que nous pouvons réaliser aujourd'hui ne seront qu'à la marge. Quand on a une telle masse salariale, on ne peut pas débaucher du jour au lendemain, lorsqu'on doit des services aux mairies, à la population, on ne peut les arrêter immédiatement. »

*Tous les chiffres ont été arrondis.

Dernière AG pour l'OTTA ?

Une cinquantaine d'acteurs ont participé à l'assemblée générale de l'Office de tourisme des Terres d'Aurignac dont Christian Sans, qui représentait le département, nouvel acteur dans le développement du musée. Les compétences de la nouvelle intercommunalité sont très claires. Le tourisme entrera obligatoirement dans le giron de cette nouvelle entité dès le 1er janvier 2017. Que deviendront les offices de tourisme existants ? Comment seront-ils supportés par la nouvelle entité ? Henri de Lassus, l'actuel président de l'OTTA est cependant confiant. Beaucoup de chantiers novateurs ont vu le jour sur les Terres d'Aurignac, beaucoup d'autres, en gestation, seront force de pro-

position. Les bénévoles sont cependant inquiets. Leur donnera-t-on les moyens de conserver leur élan dans cette nouvelle structure ? Laurent Fleurgeon, préoccupé et perplexe quant à l'avenir du tourisme local assène : « Il nous faut garder des interlocuteurs de proximité, garants de la continuité d'échange avec les personnes de terrain. Il nous faut aussi protéger le droit d'usage du nom « Terres d'Aurignac ». Enfin H. de Lassus est revenu sur son idée première de fédérer la population de la nouvelle entité dans la recherche d'un nom d'intercommunalité susceptible de plaire à tous. (ndlr) H. de Lassus s'était confié à la Gazette à ce propos lors d'un entretien début mai. Ph.J

LE PLUI OPÉRATIONNEL EN 2016

Le cabinet Citadica conseil a donc planché sur des dossiers complémentaires demandés par les services de l'Etat. Il s'agissait de répondre aux réserves formulées par les Personnes publiques associées (PPA) : Chambre d'agriculture et Commission départementale de préservation des espaces naturels. Ce dossier sera joint au dossier principal pour l'enquête publique qui devra aboutir avant fin juillet. En effet, Jean-Michel Loségo rappelle que « ce PLUI devra être opérationnel avant la fin de l'année afin qu'il puisse rester d'actualité (pendant cinq ans) dans le cadre du regroupement des cinq intercommunalités ». Le Plan a déjà coûté 368 000 € au contribuable, cette somme n'intégrant pas les dernières mises à jour du cabinet d'études. Cinq élus ont voté contre, un s'est abstenu.

Pour nous joindre

la Gazette
Votre correspondant sur les Terres d'Aurignac, Philippe Jouret, joignable au 06 87 54 29 41 ou ph.jouret@gmail.com.



UN REPORT DE SÉANCE QUI NE PRÉSAGE RIEN DE BON...

DERNIÈRE MINUTE

Le conseil communautaire prévu ce jeudi 26 mai, qui devait présenter au vote le budget primitif devient une séance de travail, non publique. Chaque délégué vient de recevoir le texte ci-après de la part de Jean-Michel Loségo, président de la CCTA : « ... de nouvelles informations provenant de la Préfecture et de la Chambre Régionale des Comptes nous empêchent d'adopter ce budget à cette date. Deux questions essentielles ne peuvent aujourd'hui pas encore être réglées : le devenir de la consolidation du prêt-relais pour le musée (547 000 € ndr) et, de ce fait, notre marge de manœuvre pour fixer le niveau de la fiscalité 2016. Le Bureau de la CCTA propose toutefois d'effectuer une séance de travail, non publique, afin de vous donner l'ensemble des informations en notre possession à ce jour, le même jour et à la même heure... »

AULON

COMMÉMORATION

Dimanche 29 mai, à 11h : dans le cadre de la journée nationale de la commémoration de la Bataille de Verdun de 1916, la mairie d'Aulon et l'association ACP organisent une cérémonie du souvenir devant le monument aux morts suivie d'un apéritif offert par la commune ; l'après-midi à 15h dans la salle des fêtes projection d'un film-documentaire : « Apocalypse Verdun » de Isabelle Clarke et Daniel Costelle.

AURIGNAC

AURIGNAC

RANDO CYCLO

Dimanche 29 mai, à partir de 7h30, départs et arrivées à la salle des fêtes : randonnée des trois tours organisée par le CAC (Cyclo Aurignac club). À 12h remise des prix suivie d'un repas.

PRÉHISTO-RANDO

Dimanche 29 mai, à 9h30 et 14h : musée-forum de l'Aurignacien : balade botanique sur le sentier de l'abri. Retiens. 05 61 90 90 72.

EXPO